

## Shanghai 2020 : « Nous n'avons pas créé Paris-Saclay pour être bien placés » (Sylvie Retailleau)

Paris - Publié le mercredi 19 août 2020 à 18 h 11 - Actualité n° 190918

« Nous choisissons d'avoir une vision globale. Nous n'avons pas créé Paris-Saclay pour être bien placés dans le classement de Shanghai. Il s'agit d'une conséquence, dont nous nous réjouissons, notamment pour notre rayonnement. Mais nous avons créé l'établissement pour mettre en place un nouveau modèle qui fédère écoles et universités, et leurs différentes cultures », déclare [Sylvie Retailleau](#), présidente de l'Université Paris-Saclay, à News Tank le 19/08/2020.

Elle réagit à la publication, le 15/08, de l'édition 2020 de l'[Arwu](#), dit « classement de Shanghai », dans lequel apparaît pour la première fois l'établissement public expérimental, né le 01/01/2020, à la 14<sup>e</sup> place. « Selon les prévisions effectuées et par rapport aux critères pris en compte par le classement de Shanghai, nous nous attendions à être présents dans le top 20 », poursuit la présidente.

Quatre autres établissements, dont trois [EPE](#), sont présents dans le top 100, ce dont « tout le monde se réjouit ». Pour Sylvie Retailleau, cela doit aussi être perçu « comme une preuve que le potentiel de recherche est réel en France et que cette recherche a besoin d'être soutenue ».

Ainsi, il y a « une urgence de financement dans les deux ou trois ans à venir, à travers le projet de [LPR](#) : Nous avons montré notre potentiel, mais les chercheurs sont épuisés et la communauté risque l'asphyxie notamment par la politique systématique d'appels à projets. »

« Pour accompagner ce qui vient de se passer, il faut modifier la répartition des financements de la LPR. Cela constituerait un signal supplémentaire très fort que le président de la République et le Gouvernement peuvent envoyer à nos chercheurs, nos organismes de recherche et nos universités, qui ont été capables de se transformer et obtenir ce résultat », indique la présidente de l'Université Paris-Saclay.

Enfin, face aux critiques sur la méthodologie et les critères du classement de Shanghai, Sylvie

Retailleau indique que « chaque classement a ses critères, il ne faut pas les prendre pour plus que ce qu'ils ne sont et que cela ne devienne pas un point stratégique ».

« Notre vision par rapport aux classements est de ne pas orienter nos axes de recherche et de formation vis-à-vis de leurs critères. Nous travaillons pour mettre en avant le travail des chercheurs et des laboratoires, c'est le rôle de la présidence. »

---

## Les raisons de cette 14<sup>e</sup> place selon Sylvie Retailleau

Selon Sylvie Retailleau, cette 14<sup>e</sup> place dans l'édition 2020 du classement de Shanghai est « la preuve que l'Université Paris-Saclay est la matérialisation d'une coopération scientifique de longue date entre les acteurs du site ».

*« Par exemple, les différents laboratoires de mathématiques du périmètre, en particulier de l'IHES et de la faculté des sciences d'Orsay ainsi que de l'ENS Paris-Saclay et CentraleSupélec, regroupent des chercheurs qui collaborent scientifiquement depuis des années et se connaissent très bien. »*

Deux critères expliquent en partie le résultat de l'université dans le classement 2020, selon sa présidente :

- « Le critère du nombre de chercheurs les plus cités dans leur discipline a évolué avec le périmètre de l'Université Paris-Saclay. Nous sommes passés de 13-14 pour l'Université Paris-Sud à 35 au niveau de Saclay. Nous avons notamment pu compter sur l'apport de 13 chercheurs du CEA.

*Cela prouve aussi que les six ONR de notre périmètre sont des partenaires très forts de l'établissement. Nous portons des laboratoires communs depuis des années. Leur apport a permis de doubler l'ordre de grandeur des chercheurs les plus cités.*

- Le critère de publication permet aussi de montrer que tout le monde au sein de l'université a apporté sa pierre à l'édifice.

*Nous avons toutefois encore sur ce point des marges de manœuvre, notamment par la trajectoire de rapprochement avec nos deux universités membres associées, dont l'UVSQ qui enregistre un bon score et par la prise en compte de certains laboratoires propres aux ONR qui sont dans le périmètre de Paris-Saclay. Nous disposons ainsi de marges de manœuvre dans les signatures. »*

Pour les années suivantes, selon elle, le score global de l'université « l'ancre bien dans le top 20 » : « Les trois premiers sont bien devant, puis entre 10-11 et 19, les universités sont dans un mouchoir de poche en termes de points. Nous pouvons donc évoluer dans cette zone avec des marges de manœuvre possible pour gagner des points. »

## L'enjeu de l'affiliation principale des chercheurs les plus cités

Afin d'élaborer son critère concernant le nombre de chercheurs les plus cités dans leur discipline, qui représente 20 % de la note donnée à chaque université, le classement de Shanghai prend en compte uniquement l'affiliation principale renseignée par ces chercheurs.

Ainsi, ces informations sont peu à peu devenues l'objet d'enjeux politiques, notamment en France où la plupart des unités de recherche sont partagées. Frédérique Vidal, ministre de l'Esri, a envoyé un courrier, le 25/02/2019, demandant que les chercheurs les plus cités des organismes renseignent, si possible, l'université tutelle de leur laboratoire en première affiliation.

Sylvie Retailleau indique que, « globalement, beaucoup d'organismes nationaux de recherche avaient déjà accepté le principe d'une affiliation principale à l'université pour les chercheurs travaillant dans des laboratoires mixtes. Nous étions dans une dynamique avec de nombreux accords ».

Toutefois, elle constatait des différences entre les organismes, « cela allait donc plus ou moins vite : chacun avait des problématiques spécifiques, différents ancrages territoriaux, différentes structures et historiques ». C'est pourquoi, « nous avons eu besoin que la ministre tranche, tout le monde le demandait. Cela a globalement profité à toutes les universités. »

*« Cet engagement des organismes de recherche, nous le reconnaissons complètement et allons aussi le valoriser. »*

## Critiques de la méthodologie : « Le classement ne montre qu'une partie de ce qu'est une université »

La présidente de l'Université Paris-Saclay indique que l'« on peut critiquer la méthodologie du classement de Shanghai, car il prend uniquement des critères liés à la recherche qui ne représentent pas toutes les missions d'une université. C'est exact, même si la recherche est ce qui irrigue et alimente l'enseignement, le classement ne montre qu'une partie de ce qu'est une université ».

Toutefois, elle souligne que « le classement de Shanghai dispose d'une procédure solide et rigoureuse. Ils vérifient tout, on ne peut pas l'acheter ».

Le classement et le résultat de l'établissement doivent, selon elle, être pris « comme quelque chose qui nous permet d'être dans les radars internationaux, et c'est important que la France y soit, comme une conséquence de la politique menée ».

*« Il montre que notre université est une réalité, qu'elle n'est pas qu'une construction administrative mais issue de collaborations scientifiques de l'ensemble des communautés de longue date. »*

## Déplacement en Chine en janvier 2020 : expliquer ce nouveau modèle français, « plus proche des standards internationaux »

Lors d'une visite officielle de Frédérique Vidal en Chine en janvier 2020, plusieurs présidents d'université et d'organisme de recherche, dont Sylvie Retailleau, faisaient partie de la délégation française. Ils ont notamment rencontré les responsables du classement de Shanghai pour faire le point avec eux sur l'évolution du paysage français. La présidente de l'Université Paris-Saclay indique que « *le ministère et la ministre les ont soutenus et aidés* ».

*« La France a un modèle construit entre université, grandes écoles et organismes, souvent peu compréhensible. Les nouveaux modèles que nous proposons au sein des établissements expérimentaux les rendent conformes aux standards internationaux. Mais cela doit se réaliser progressivement.*

*Le but n'est pas de copier les universités américaines, mais de construire un nouveau modèle français et tirer parti de ce qui est bon dans notre système. Ces nouveaux modèles sont mieux adaptés à la diversité actuelle des profils des étudiants et proposent une force de frappe en matière de recherche. Et tout cela doit être fait dans le respect des uns et des autres.*

*C'est ce que nous avons dû expliquer à Shanghai, et que nous continuons à expliquer en interne : nous créons un modèle plus proche des standards internationaux. Mais nous marquons une première étape avec les EPE, qui sont de véritables universités, parce que nous partons du modèle français très fragmenté entre universités et grandes écoles. »*

## Un impact au niveau national, international et interne

Un projet d'établissement « conforté », un « point positif » pour l'Idex

« Le résultat du classement conforte le projet d'Université Paris-Saclay. C'est une vraie reconnaissance en tant qu'université, puisqu'il ne classait pas les Comue ou les Pres. En outre, c'est une reconnaissance de l'importance de notre université, car elle est présente aux côtés d'universités connues internationalement », déclare Sylvie Retailleau.

Sur le volet de l'Idex Paris-Saclay, prolongée pour une durée de 30 mois en mars 2018, le résultat au classement constituera « l'une des pièces » présentées par l'établissement au jury international lors d'un oral prévu en septembre 2020. « C'est un point positif dont nous pensons qu'il tiendra compte. »

« Mais nous devons surtout montrer la robustesse du modèle de l'université, et sa capacité à le rester dans le temps. Aujourd'hui, nous pensons que nous avons tout ce qu'il faut pour les convaincre, mais cela se fera avec toutes les pièces du projet, dont ce résultat fait partie. »

**International : « Notre attractivité va augmenter »**

« Notre attractivité va augmenter, pour les chercheurs et les étudiants. Quoiqu'on dise du classement, et même si cela dépend des profils d'étudiants et des pays d'origine, le classement est regardé par une partie d'entre eux », indique la présidente.

*« Il y a par exemple des étudiants doctorants ou à profil recherche qui le regardent, car au retour de certains pays, ils peuvent bénéficier d'une bourse automatique s'ils reviennent d'une université du top 50. »*

En outre, pour les étudiants de l'Université Paris-Saclay, « cela leur donne une valorisation supplémentaire, une reconnaissance, à l'international, mais aussi au niveau national, notamment vis-à-vis des entreprises. Cela montre notre force de recherche, qui sera très utile pour répondre aux nouveaux enjeux sociétaux, dans lequel les universités et les étudiants peuvent jouer un rôle », indique-t-elle.

*« Mon objectif reste de donner le plus de chances aux jeunes qui sortent de notre université, ce classement peut y contribuer. Mais ce résultat peut aussi profiter à tous les établissements français, nous pouvons montrer la richesse et l'excellence de nos universités françaises. »*

### Un outil d'acculturation en interne

Sur le plan interne, Sylvie Retailleau indique : « Nous devons relativiser auprès de nos communautés et les rassurer sur le fait que nous ne ferons pas d'élitisme. Nous travaillons pour tout le monde, et ce classement est une reconnaissance de toute la communauté qui doit être fière d'un classement commun. C'est l'ensemble des spécialités et des cultures que l'on respecte et que l'on valorise. »

De plus, il peut, selon elle, constituer un outil d'acculturation pour les différentes communautés. « Cette reconnaissance est le bien de tous et révèle des identités fédératrices, ce qui est important. Beaucoup de travail a été fait, mais il nous en reste à faire, notamment sur ce point de l'acculturation, tout en conservant des marques et cultures. Ce bon résultat peut contribuer à former une communauté globale. »

### **IP Paris, AMU et Université de Bourgogne : réactions à leurs évolutions dans le classement de Shanghai**

Shanghai 2020 : « Nous n'avons pas créé Paris-Saclay pour être bien placés » (Sylvie ... 1/3

## Institut polytechnique de Paris dans la même tranche que l'X en 2019, l'IP Paris ne souhaite pas commenter

L'Institut polytechnique de Paris, EPE créé par un décret du 31/05/2019 et également implanté sur le plateau de Saclay, regroupe en tant qu'établissements-composantes l'École polytechnique, l'Ensta ParisTech, le Genes (pour l'Ensa), ainsi que l'Institut Mines-Télécom (pour Télécom Paris et Télécom SudParis), qui conservent leur personnalité morale.

Dans le classement de Shanghai 2019, l'École polytechnique était classée dans la tranche 301-350<sup>e</sup>. L'Institut polytechnique de Paris conserve cette place dans la tranche 301-350<sup>e</sup> dans l'édition 2020.

Contacté par News Tank, l'IP Paris ne souhaite pas commenter sa place dans le classement de Shanghai 2020.

Shanghai 2020 : « Nous n'avons pas créé Paris-Saclay pour être bien placés » (Sylvie ... 2/3

## Aix-Marseille Université « progresse de 16 places » par rapport à 2019

Du côté d'Aix-Marseille Université, l'établissement annonce, le même jour, qu'il a « progressé de 16 places par rapport à l'an dernier » : « AMU est ainsi la 116<sup>e</sup> meilleure université du monde, selon les critères du classement chinois ». Selon la synthèse effectuée par News Tank, l'université se situe dans la tranche 101-150<sup>e</sup> depuis son entrée dans le classement en 2017.

« Cette progression remarquable est le fruit du travail de la communauté scientifique, toutes disciplines évaluées confondues, avec une avancée notable des travaux de recherche en océanologie », indique AMU.

Shanghai 2020 : « Nous n'avons pas créé Paris-Saclay pour être bien placés » (Sylvie ... 3/3

## **L'Université de Bourgogne « parmi les 5 % des établissements les mieux classés sur le plan mondial »**

*« Pour la quatrième année consécutive, l'UB figure dans le classement de Shanghai, et y atteint son meilleur classement : elle se situe entre la 501<sup>e</sup> et la 600<sup>e</sup> place dans le rang mondial sur 17 000 universités », indique l'Université de Bourgogne, le 18/08/2020.*

Selon l'établissement, il figure ainsi *« parmi les 5 % des établissements les mieux classés sur le plan mondial »*. *« Ce classement vient confirmer l'importance de l'engagement de l'UB et son rôle moteur dans le développement de l'ESR en Bourgogne Franche-Comté. »*

## Sylvie Retailleau



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Université Paris-Saclay (EPE) Présidente	Mars 2020	Aujourd'hui
Conférence des présidents d'université Membre de la CP2U	Décembre 2018	Aujourd'hui
Centre national de la recherche scientifique Membre du CA	Novembre 2017	Aujourd'hui
Institut national de recherche en informatique et en automatique Membre du CA	Septembre 2017	Aujourd'hui
Université Paris-Saclay (EPE) Professeure des universités	2001	Aujourd'hui
Université Paris-Saclay Présidente	Janvier 2019	Décembre 2019
Université Paris-Sud Présidente	Mai 2016	Décembre 2018
Université Paris-Sud Doyenne de la faculté des sciences	Août 2011	Mai 2016
Université Paris-Sud Vice-Doyenne, Directrice des formations de l'UFR de Sciences	Juillet 2008	Août 2011
Université Paris-Sud Responsable du Master IST (Information, Systèmes, Technologie)	2001	2008
<b>Établissement &amp; diplôme</b>	<b>Année(s)</b>	
Université Paris-Sud Doctorat en sciences	1992	1992
Université Paris-Sud Agrégée de physique appliquée	1989	1989

Fiche n° 16753, créée le 24/03/16 à 19:21 - MàJ le 02/03/20 à 17:19

## Université Paris-Saclay (EPE)



Etablissement de type expérimental

Fiche n° 9319, créée le 06/11/19 à 04:21 - MàJ le 06/11/19 à 16:49

---

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »